

Informations obligatoires concernant le bénéficiaire

Etes-vous : célibataire mariés / en concubinage / pacsés veuf / veuve

Nom : Nom :
 Prénom : Prénom :
 Date de naissance : Date de naissance :
 Rue (avec n°) ou lieu-dit :
 Complément d'adresse (bâtiment, étage, appartement...) :
 Code postal : Commune :
 N° de téléphone fixe : N° de téléphone mobile :
 Adresse email :

Nombre de personnes composant le foyer : adulte(s) enfant(s)

Merci d'entourer vos réponses :

Le nom et prénom des **anciens occupants** :
 Votre date d'arrivée au logement : / /

S'agit-il d'une location ? oui / non

Si oui, indiquez le nom, prénom et l'adresse du **propriétaire** (y compris s'il s'agit d'un HLM):

Nom/prénom ou Organisme HLM :
 Complément d'adresse (bâtiment, étage, appartement...) :
 Rue (avec n°) ou lieu-dit :
 Code postal : Commune :

S'agit-il d'une maison secondaire ? oui / non

Si oui, merci de préciser l'adresse de votre **résidence principale** :

Rue (avec n°) ou lieu-dit :
 Complément d'adresse (bâtiment, étage, appartement...) :
 Code postal : Commune :

S'agit-il d'un logement collectif ? oui / non

Si oui, avez-vous un bac collectif ? oui / non

Si non, sera-t-il possible de stocker un bac pucé individuel ? oui / non

Avez-vous une activité professionnelle à domicile ? oui / non

Si oui, laquelle :

Le camion benne à ordures ménagères passe-t-il devant votre habitation ? oui / non

Si non, à quelle distance passe-t-il de chez vous ?.....

Déposez-vous vos déchets dans une zone de regroupement avec d'autres habitants ? oui / non

Informations facultatives concernant le bénéficiaire

Si vous souhaitez bénéficier d'un **composteur**, merci de contacter le **SEROC** au : **02 31 51 69 60**.

Commentaires :

.....

→ Le **règlement et la grille tarifaire de la redevance incitative** sont consultables sur le site Internet : **www.prebocageintercom.fr**.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au calcul de la redevance incitative. Le service relatif à celle-ci est destinataire de ces données pour le compte de Pré-Bocage Intercom.
 Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, en vous adressant au service de la redevance incitative.
 En signant ce document, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la grille tarifaire et du règlement de la redevance incitative.

Date et signature du demandeur :

Pièces justificatives

Situation	Justificatifs à produire	Date de remise des justificatifs	Modification de la REOM à compter du
Décès	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Certificat de décès ▫ Nom et adresse du notaire chargé de la succession 	Le mois de la date du décès	1^{er} jour du mois suivant le mois du décès
Déménagement d'une habitation ou d'une location	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Attestation de l'agent immobilier ou du propriétaire que le logement est vacant ▫ Attestation de vente (pour les propriétaires) ▫ Résiliation du compteur d'eau ▫ Copie de la Carte Nationale d'Identité 	Le mois du déménagement	1^{er} jour du mois suivant celui du déménagement
Déménagement d'une habitation en propriété	<p>Attestation du propriétaire que son logement est vacant</p> <ul style="list-style-type: none"> ▫ Copie de la Carte Nationale d'Identité 	Le mois du déménagement	1^{er} jour du mois suivant celui du déménagement
Emménagement d'une habitation en location ou en propriété	<p>Attestation d'achat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▫ Contrat de location ▫ Souscription d'un abonnement EDF (sous condition de production de la résiliation de l'abonnement du logement précédent) ▫ Copie de la Carte Nationale d'Identité 	Le mois de l'emménagement	1^{er} jour du mois suivant celui de l'emménagement
Cessation d'activité	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Certificat de radiation ▫ Copie de la Carte Nationale d'Identité 	Le mois de cessation d'activité	1^{er} jour du mois suivant celui de la cessation d'activité
Nbre de personnes au foyer dans le cadre d'une garde partagée	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Décision du Juge des Affaires Familiales ▫ A défaut, un document signé des deux parties ▫ Copie de la Carte Nationale d'Identité 		1^{er} jour du mois suivant celui de la date de l'acte ou du document